

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT (AAOIO) N° DNCMP/83./F/2020-2021 POUR L'ACQUISITION DE SOIXANTE-CINQ TONNES (65T) DE SEMENCES DE MAÏS HYBRIDE DE MOYENNE ALTITUDE.

- **Date de publication** : 18/9 / 2020
- **Date d'ouverture des offres** : 19/10 / 2020

1. Objet

Le Gouvernement du Burundi a obtenu un don du Fonds International pour le Développement Agricole (FIDA) pour le financement du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi, « PIPARV-B » (Accord de don FIDA N°2000002606). Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce don sera utilisée pour les activités liées à la diversification agricole en faveur des ménages situés dans la zone du projet.

Ainsi, il invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés, pour l'acquisition de soixante-cinq tonnes (65T) de semences de maïs hybride, variété de moyenne altitude homologuée par le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage.

2. Financement du marché.

Le marché est financé par le PIPARV-B » sur don FIDA N°2000002606.

3. Spécification du marché

Le marché est constitué d'un seul lot et concerne la fourniture de soixante-cinq tonnes (65T) de semences de maïs hybride, variété des plateaux centraux.

Les fournitures sont à livrer dans un délai maximum de quarante-cinq (45) jours calendaires dès réception du contrat signé par toutes les parties. Un délai plus court constituerait un avantage.

4. Lieu de livraison

Les semences de maïs hybride seront livrées dans les provinces de Gitega et Ngozi suivant le tableau de répartition ci-après :

Province	Quantité (en tonnes)	Lieu de livraison
Gitega	26	UFCR Centre, au chef-lieu de la province Gitega
Ngozi	39	UFCR Nord, au chef-lieu de la province Ngozi

Les frais de transport et de chargement-déchargement sont à la charge du fournisseur.

5. Conditions de participation.

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne physique ou morale, résidant ou non au Burundi, participant à titre individuel ou dans le

cadre d'un groupement de soumissionnaires et possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché. Le soumissionnaire devra avoir une adresse fixe connue et vérifiable. Cette adresse doit être précisée dans son offre.

Ne peut pas participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacités énumérées à l'article 161 du Code des Marchés Publics du Burundi.

6. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Coordination du Projet d'Intensification de la Production Agricole et de Réduction de la Vulnérabilité au Burundi « PIPARV-B » sise Avenue du Large n° 30; Immeuble des Projets financés par le FIDA au Burundi ; ou sur les sites web : www.armp.bi et www.programmefidaburundi@.org.

Il peut être obtenu au secrétariat du PIPARV-B à l'adresse indiquée ci-dessus moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent mille Francs Burundi (100.000 BIF)** pour les soumissionnaires locaux ou **cinquante-deux dollars américains (52USD)¹** pour les soumissionnaires étrangers, dont la moitié (50.000 BIF) ou vingt-six dollars américains (26USD) sera versée sur le sous-compte des recettes non fiscales de l'Etat n° 1101/001.04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), et l'autre moitié (50.000 BIF) ou vingt-six dollars américains (26USD) sur le compte n° 1110/303/BIF ouvert à la BRB au nom du PIPARV-B.

7. Demande d'éclaircissements.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur du PIPARV-B à l'adresse ci-dessus, en mentionnant la référence de la publication (AAOI N° DNCMP / 83/F/2020-2021), au moins 10 jours calendaires avant la date limite de remise des offres figurant au point 11 ci-dessous. L'Acheteur répondra par écrit ou courrier électronique à toute demande d'éclaircissements relatifs au Dossier d'Appel d'Offres, qu'il aura reçue au plus tard dans les cinq (05) jours calendaires précédant la date limite de dépôt des offres.

8. Présentation de l'offre.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Elles doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

9. Garantie de soumission.

Les offres doivent comprendre une garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) de soumission fixée à cinq millions de francs burundais (5.000.000 BIF) pour les soumissionnaires locaux ou deux mille cinq cent quatre-vingt-deux dollars américains (2.582 USD) pour les soumissionnaires étrangers.

¹ 1USD = 1936,62BIF (Taux vendeur de la BRB au 04/08/2020)

Cette garantie se présentera sous forme de garantie bancaire (ou de microfinance opérant comme une institution bancaire) établie suivant le modèle en annexe.

Les chèques certifiés ou les montants en numéraires ne sont pas acceptables.

10. Validité des offres.

Les offres sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des offres.

11. Date-limite de dépôt des offres.

Les offres devront être déposées au Secrétariat du PIPARV-B situé à l'adresse indiquée au point 6 ci-dessus, au plus tard le 19/10/2020 à 10 heures, heure locale.

Toute offre reçue après la date et heure limites ne sera pas prise en considération.

12. Séance d'ouverture des offres.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui le souhaitent, au siège du PIPARV-B situé au 3^{ème} étage de l'Immeuble des Projets FIDA au Burundi, le 19/10/2020 à 10 heures 30 minutes, heure locale.

Conformément à l'article 22, alinéa 9 du Code des Marchés Publics, un cadre requis par l'Autorité Contractante, auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de la séance et donne copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le PV d'ouverture des offres.

13. Critères de qualification et d'évaluation des soumissionnaires.

Les soumissionnaires devront faire preuve de leur capacité à satisfaire aux clauses et obligations du Marché. A cet effet, leurs offres devront :

- a- présenter tous les documents exigés ;
- b- respecter les spécifications techniques exigées.

Le Coordonnateur du PIPARV-B

Damase NTIRANYIBAGIRA

